



PROGRAMME  Erasmus+

Vous êtes étudiants Erasmus+

**Qu'est ce
qu'Erasmus+?**

Informations



Qu'est ce qu'Erasmus+?

Le programme Erasmus + pour l'enseignement supérieur contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs dont :

- l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ;
- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ;
- le renforcement de la coopération multilatérale ;
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises ;
- l'internationalisation des établissements supérieur européen.

Le programme favorise les actions de mobilité entre les universités européennes pour les étudiants (périodes d'études ou de stage).

La durée d'une mobilité varie entre minimum 3 mois (études) / 2 mois (stages) et maximum 12 mois / cycle d'études (L/M).

Grâce au système européen des crédits (ECTS), l'étudiant peut valider son diplôme français tout en découvrant une nouvelle culture et une nouvelle langue.



La bourse Erasmus+ est financée par la Commission Européenne et **n'est en aucun cas liée** aux formalités administratives concernant la bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En tant que bénéficiaires de la bourse Erasmus+ vous avez **l'obligation** de remplir et nous rendre les **documents Erasmus+** qui vont être indiqués.

Erasmus+ rapproche les personnes



**83% se sentent
plus Européens**
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**85% sont devenus plus conscients
des valeurs européennes**
SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN



**94% sont devenus
plus tolérants**
ÉCHANGES DE JEUNES



**88% des élèves ont amélioré
leurs compétences sociales**
PARTENARIATS SCOLAIRES EUROPÉENS

Financement

Montants

Versements



Montant de la bourse Erasmus+ selon le groupe de pays

	Pays de destination	Mobilité étude	Mobilité stage
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	270 euros / mois	420 euros / mois
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	220 euros / mois	370 euros / mois
Groupe 3	Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	170 euros / mois	320 euros / mois

Comment est versée la bourse Erasmus+ ?

-  **L'acompte de 75%** est versé après votre arrivée à l'université d'accueil (attestation d'arrivée).
-  **Le solde de 25%** est versé après votre retour en France (Contrat Pédagogique Après la mobilité + questionnaire).

Erasmus+ in numbers: 2016

€2.2 BILLION



BUDGET



725 000

**PEOPLE STUDIED, TRAINED
OR VOLUNTEERED ABROAD**



79 000

ORGANISATIONS



21 000

PROJECTS

OLS

Test de langue

Qu'est ce que
l'OLS?

Le test





Le soutien linguistique en ligne (OLS)

Le soutien linguistique en ligne (OLS) soutient l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+.

L'OLS propose aux bénéficiaires des mobilités Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier ou faire un stage à l'étranger.

En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Test de langue OLS

Avant votre départ, vous recevrez un email pour passer un **test de langue obligatoire**.

La langue du teste = langue d'enseignement à l'université d'accueil
(voir article 6.2 du contrat de mobilité).

Si votre résultat est inférieur ou égal au niveau A2 (cadre commun de référence pour les langues CECR), des licences de cours vous seront transmises automatiquement.

Un dernier test sera à effectuer à la fin de votre mobilité, pour attester de vos progrès.

Erasmus+ signifie que vous ne serez plus perdu dans les traductions



**9 participants
Erasmus+ sur 10
améliorent leurs
compétences linguistiques**



**Le soutien linguistique
en ligne d'Erasmus+
s'est avéré utile à**



1 million
**d'étudiants, de bénévoles,
de stagiaires et de réfugiés**

Avant votre départ



**Kit de
mobilité**

**Création
d'agent**

Kit de mobilité

Le kit de mobilité au format Word vous a été fourni par l'AMI (Assistant à la Mobilité Internationale) de votre composante.

Ce kit comprend **4 parties**.

a) Contrat de Mobilité / Grant Agreement : ce document doit être rempli par vos soins, en indiquant vos informations personnelles, vos dates de mobilité, le nom de l'université d'accueil ainsi que votre signature originale.

b) Contrat Pédagogique / Learning Agreement : ce contrat doit indiquer les cours que vous allez suivre à l'université d'accueil en accord avec le cursus que vous suivez à l'UCBL. Ce document est à faire valider par le CMI (Correspondant à la Mobilité Internationale) de votre composante. Ce document doit être signé par vos soins, votre composante et l'université d'accueil.

c) La déclaration sur l'honneur : sur ce document, vous déclarez avoir déjà bénéficié, ou non, du statut Erasmus+. Cette déclaration est également à signer.

d) Attestation d'arrivée

Création d'agent

Afin de pouvoir payer votre bourse, la création d'agent est obligatoire. Pour cela, vous devez rendre à l'AMI de votre composante les documents suivants :

a) La fiche création d'agent (fournie par l'AMI de votre composante), dûment remplie : il faut indiquer votre nom et prénom, votre adresse personnelle ainsi que celle de votre composante, votre statut d'étudiant et votre numéro de sécurité sociale (n° INSEE).

b) Une copie de votre RIB bancaire (impérativement à votre nom)

c) Une copie de votre carte vitale ou une attestation de sécurité sociale

Une fois ces deux étapes effectuées, il vous faudra déposer ce dossier dans son intégralité auprès de l'AMI de votre composante, qui nous le transmettra par la suite. Gardez-en également une copie pour vous.

Attention : Toute erreur ou oubli dans votre dossier Erasmus+ pourra entrainer un retard dans le versement de l'acompte votre bourse.

Pendant votre mobilité



**Attestation
d'arrivée**

Prolongation

Pendant votre mobilité

Une fois arrivé à l'université d'accueil, vous devez nous envoyer une copie scannée de l'**attestation d'arrivée Erasmus+ remplie** (avec votre date d'arrivée au format **jj/mm/aaaa** et la durée de votre mobilité), et **signée** par le Service des Relations Internationales (le formulaire se trouve dans le kit de mobilité).

Si, lors de votre mobilité, des modifications sont à apporter sur votre contrat pédagogique (Learning Agreement), consultez votre composante à l'UCBL et à l'université d'accueil afin de savoir si des changements sont possibles. Si c'est le cas, envoyez votre contrat pédagogique modifié et signé par l'université d'accueil au CMI de votre composante, ainsi qu'à la Direction des Relations Internationales.

Prolongation de la mobilité

Vous pouvez bénéficier d'une mobilité Erasmus+ pour un maximum de 12 mois par cycle d'études.

Si vous souhaitez prolonger votre mobilité pour le deuxième semestre, il vous faudra en faire part à votre université d'accueil, au CMI et à l'AMI de votre composante, ainsi qu'à la Direction des Relations Internationales.

La mobilité doit se dérouler dans la même université d'accueil.
Il faudra obligatoirement remplir le contrat de mobilité pour le deuxième semestre.

Cependant, le financement ne sera en aucun cas garanti.

Fin de votre



mobilité

**Learning
Agreement
After the
Mobility**

**Paielement
solde**

**Questionnaire
de la
Commission
Européenne**



Learning Agreement : After the Mobility

Avant de quitter l'université d'accueil il faut aller à la Direction des Relations Internationales et leur demander de **remplir et signer votre Contrat Pédagogique (Learning Agreement), partie Après la mobilité** (page 13 du votre kit de mobilité). Ils doivent y renseigner les résultats que vous avez obtenus et les dates exactes de votre mobilité :

date d'arrivée (jours/mois/année) et date de départ (jours/mois/année).



C'est uniquement en fonction de ces dates que nous pourrons calculer et payer le solde de votre bourse Erasmus+.

Dans l'absence de ce document correctement rempli le solde de votre bourse Erasmus+ ne sera pas payé.



Palement solde

Une fois rentré à LYON 1, vous devez rendre ce document à l'AMI (Assistant à la mobilité internationale) de votre composante, après avoir envoyé une copie scannée à la Direction des Relations Internationales :

dana-maria.daia@univ-lyon1.fr / jean-stephan.faure@univ-lyon1.fr

Tout retard dans la transmission des documents entraînera l'annulation du paiement du solde Erasmus+.

Conformément à l'article 3.6 du contrat de mobilité,

« L'aide financière ou une partie de celle-ci devra être remboursée si le participant ne satisfait pas aux termes du contrat. »



Questionnaire de la Commission Européenne

Quelques jours après votre retour vous allez recevoir sur l'adresse mail indiquée dans le contrat de mobilité un message automatique vous invitant à **remplir et soumettre en ligne un questionnaire de la Commission Européenne**.

C'est une démarche **obligatoire** afin de pouvoir recevoir le solde de votre bourse Erasmus+.

Conformément à l'article 7.1 du contrat de mobilité :

« Le participant devra compléter et soumettre le rapport du participant en ligne après sa période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification l'invitant à le faire.

Les participants qui ne complètent pas et qui ne soumettent pas leur rapport du participant seront susceptibles de rembourser partiellement ou intégralement à leur établissement d'envoi, l'aide financière reçue. »

Erasmus+ vous aide à trouver un emploi



Les anciens étudiants
Erasmus+ doublent
leurs chances de trouver
rapidement un emploi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



1/3 des stagiaires
Erasmus+ obtiennent
un poste dans l'entreprise
où ils ont travaillé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



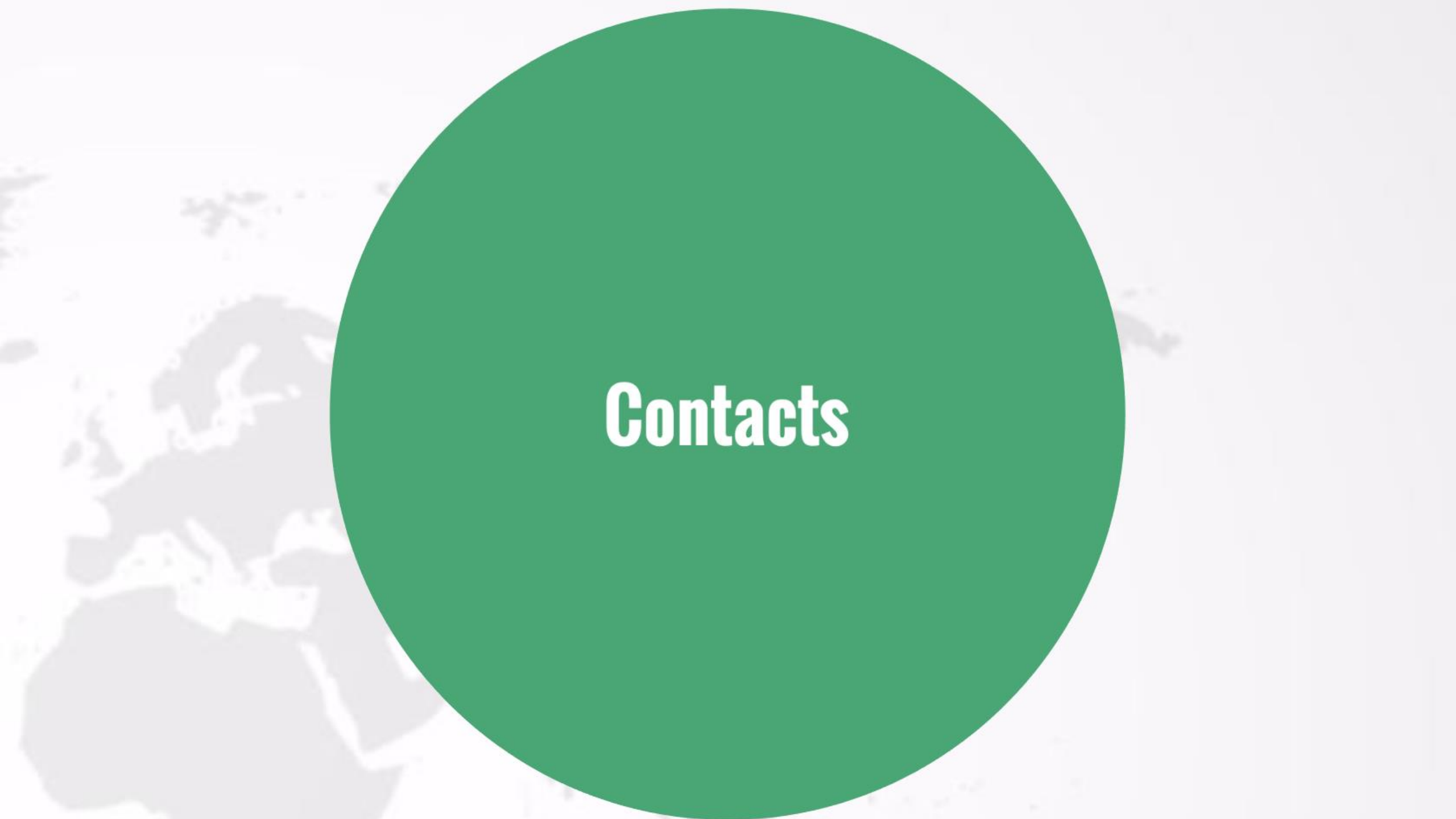
Les anciens Erasmus+
trouvent plus vite
un emploi et gagnent
25 % de plus

FORMATION PROFESSIONNELLE



3/4 des employeurs
affirment que le
volontariat est un +

SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN



Contacts

FST

CMI

Anne GIROIR FENDLER
anne.giroir-fendler@ircelyon.univ-lyon1.fr

Biologie

Olivier RAYMOND
olivier.raymond@ens-lyon.fr

Stéphanie GOBERT-GOSSE
stephanie.gobert-gosse@univ-lyon1.fr

Chimie-Biochimie

Olivier MARCILLAT
olivier.marcillat@univ-lyon1.fr

Physique

David RODNEY
david.rodney@univ-lyon1.fr

GEP

Guo Neng LU
guo-neng.lu@univ-lyon1.fr

Mécanique

Peter SPELT
peter.spelt@univ-lyon1.fr

Mathématiques

Laurent PUJO-MENJOUET
pujo@math.univ-lyon1.fr

Informatique

Nadia KABACHI
nadia.kabachi@univ-lyon1.fr

AMI

Julie DJEBRANI
julie.djebrani@univ-lyon1.fr

IUT

CMI

Sophie BUSI

sophie.busi@univ-lyon1.fr

AMI

IUT DOUA

Tiphaine ROLLAND

tiphaine.rolland@univ-lyon1.fr

IUT GRATTE-CIEL

Laurent SIMONIN

laurent.simonin@univ-lyon1.fr

POLYTECH

CMI

Didier LEONARD

international@polytech-lyon.fr

AMI

Bénédicte MARTI

benedicte.marti@univ-lyon1.fr

STAPS

CMI

Karine MONTEIL

karine.monteil@univ-lyon1.fr

AMI

Peggy MERLE

peggy.merle@univ-lyon1.fr

ISFA

CMI

Pierre RIBEREAU

pierre.ribereau@univ-lyon1.fr

AMI

Samy BRIAS

samy.brias@univ-lyon1.fr

OBSERVATOIRE

OBSERVATOIRE

CMI

David RODNEY

david.rodney@univ-lyon1.fr

AMI

Julie DJEBRANI

julie.djebrani@univ-lyon1.fr

SCIENCES DE LA TERRE

CMI

Matthew MAKOU

matthew.makou@univ-lyon1.fr

AMI

Oriane Marduel

oriane.marduel@univ-lyon1.fr

ODONTOLOGIE

CMI

Béatrice THIVICHON-PRINCE

beatrice.thivichon-simon@univ-lyon1.fr

AMI

Gulshan ESENBAY-KYZY

gulshan.esenbay-kyzy@univ-lyon1.fr

LYON EST

CMI

Michèle GERMAIN

michele.germain@univ-lyon1.fr

Dominique SAPPEY-MARINIER

Grégoire COZON

mobilite-etudiante@univ-lyon1.fr

AMI

Solange BRANDOLESE

solange.brandolese@univ-lyon1.fr

LYON SUD

CMI

Meja RABODONIRINA

meja.rabodonirina@univ-lyon1.fr

Anne CHARRIE

anne.charrie@univ-lyon1.fr

AMI

Aurélie LUCAS

aurelie.lucas@univ-lyon1.fr

ISPB

CMI

Françoise FALSON

francoise.rieg-falson@univ-lyon1.fr

AMI

Christophe VILLARD

christophe.villard@univ-lyon1.fr

ISTR

CMI

Agnès BO

agnes.bo@univ-lyon1.fr

AMI

Catalina BAUMGARTNER

catalina.baumgartner@univ-lyon1.fr

BIOLOGIE HUMAINE

CMI

Yves MOREL

yves.morel@chu-lyon.fr

AMI

Marie-Agnès BELIN

marie-agnes.belin@univ-lyon1.fr

DRI

Programme Erasmus+

Coordinatrice Erasmus+

Dana-Maria DAIA

dana-maria.daia@univ-lyon1.fr

Assistant de Mobilité Erasmus+

Jean-Stéphan FAURE

jean-stephan.faure@univ-lyon1.fr

Bourses de la Région Auvergne- Rhône-Alpes / Ministère / UCBL

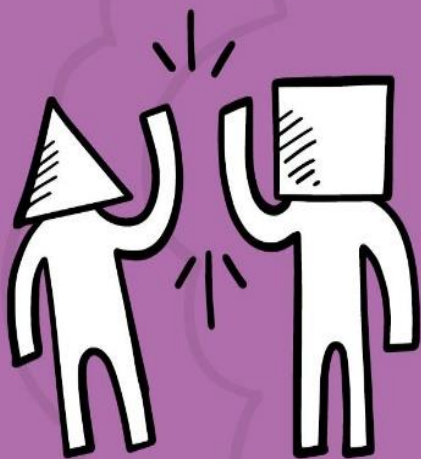
Sandrine GUERTENER

sandrine.guertener@univ-lyon1.fr

Vanessa MINANO

vanessa.minano@univ-lyon1.fr

Erasmus+ vous ouvre l'esprit



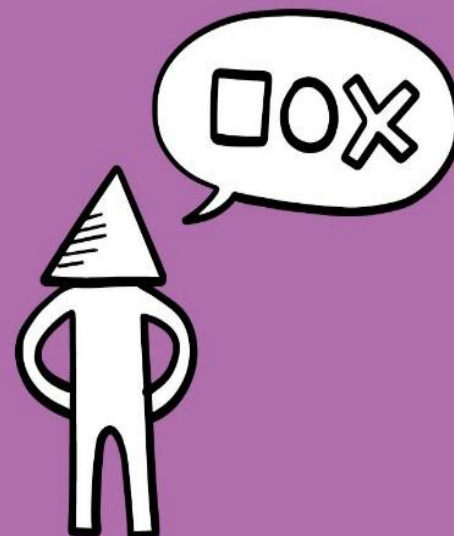
**97% déclarent mieux
s'entendre avec des
personnes d'autres cultures**

SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN



**93% déclarent
davantage apprécier la
valeur d'autres cultures**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**80 % déclarent
avoir amélioré leur
sensibilité interculturelle**

FORMATION POUR ADULTES



**33 % des anciens
étudiants Erasmus+ ont
un partenaire de vie d'une
autre nationalité**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

